



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT**
Département Connaissance

La rénovation énergétique des logements : une accélération nécessaire pour attendre nos objectifs climatiques

23.03.23

La rénovation énergétique à la croisée de nombreux enjeux

- Climatique
- Sobriété foncière
- Décence des logements
- Lutte contre la précarité énergétique
- Économique

Loi Élan

- Décret énergie tertiaire du 23/7/19
 - Bâtiments de plus de 1 000 m²
 - Baisse de 40 % de la consommation en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050
- Plan de relance (6,2 Mds pour 2021-2022)
 - Bâtiments publics
 - Logements privés et publics

- 24/8/22 : interdiction d'augmenter les loyers des passoires thermiques
- 1/1/23 : *Plus de location des logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an*
- *Les logements classés G (2025), F (2028) puis E (2034 seront interdits à la location*
- *Locations touristiques non concernées par la loi*
- *Rénovation du DPE*
- ***Loi pouvoir d'achat*** : interdiction des compléments de loyers (F+G)

Contexte BFC

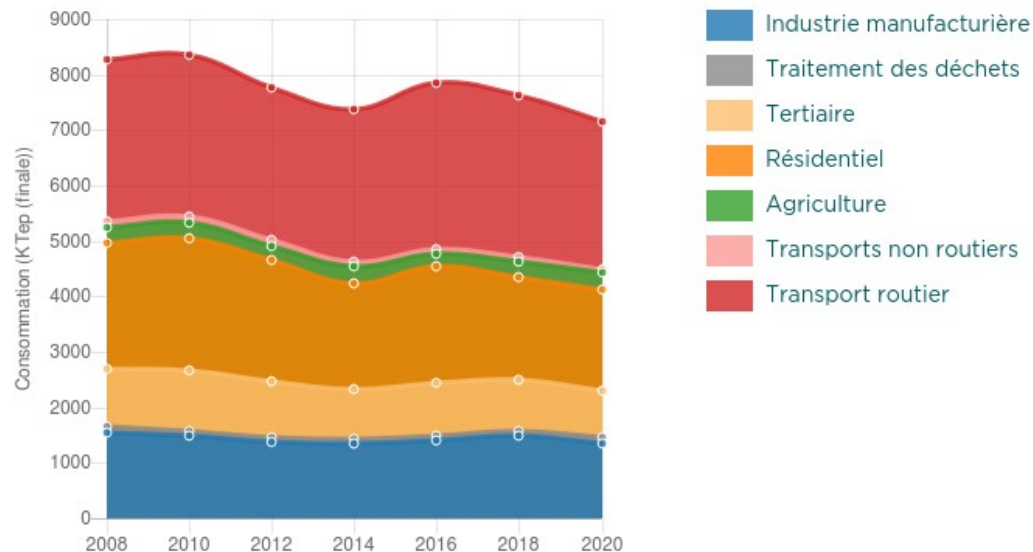
- Loi Climat et résilience : rénovations massives ou retrait de l'offre locative
- En 2018, résidentiel-tertiaire et transport représentent 77 % de la consommation d'énergie → Scénario REPOS : une baisse de 55 % de la consommation énergétique à l'horizon 2050
- Baisse de près de 200 000 habitants à l'horizon 2040 et d'environ 500 000 habitants vers 2070 en BFC → *l'offre nouvelle ne permettra pas de répondre aux enjeux d'amélioration du parc de logements, mais potentiellement moins de logements*
- *Une forte précarité énergétique pour le logement*

Contexte

- 25 % de la consommation énergétique pour le résidentiel
- 40 % pour le transport routier

Evolution des consommations d'énergie à climat réel par secteur / Bourgogne-Franche-Comté (2008/2020)

Unité : ktep / Source : ENEDIS - GrDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpéret - ATMO BFC - SDES



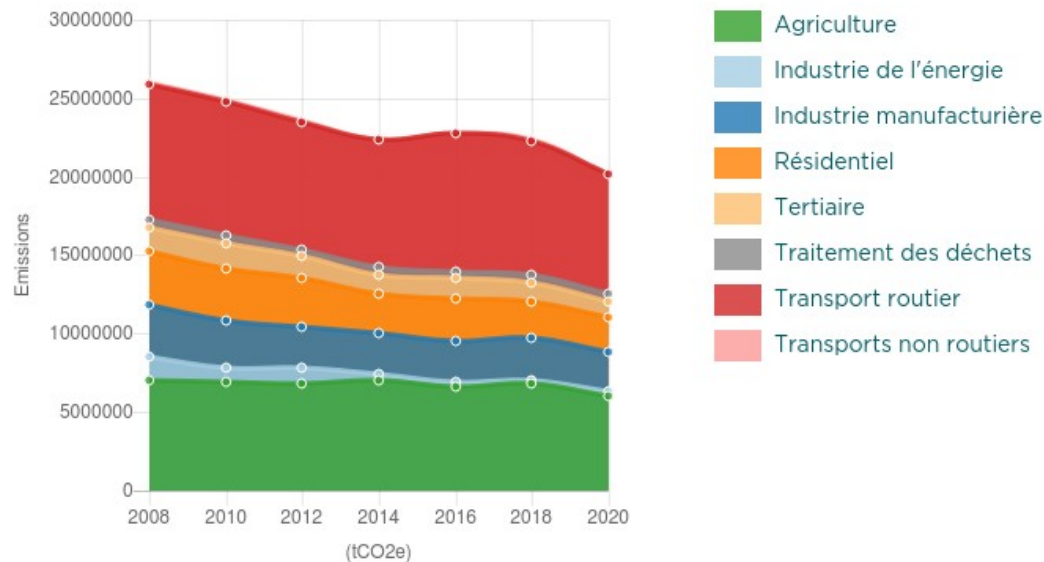
Réalisation OPTeER

Contexte

- 12 % des émissions de GES pour le résidentiel
- 40 % pour le transport routier
- 30 % pour l'agriculture

Evolution des émissions de GES par secteur (PRG sur 100 ans) / Bourgogne-Franche-Comté (2008/2020)

Unité : tCO₂e / Source : ATMO BFC



Réalisation OPTÉER

Enjeu climatique

Consommations d'énergie dans le résidentiel (corrigées du climat) / Bourgogne-Franche-Comté (2008/2020)

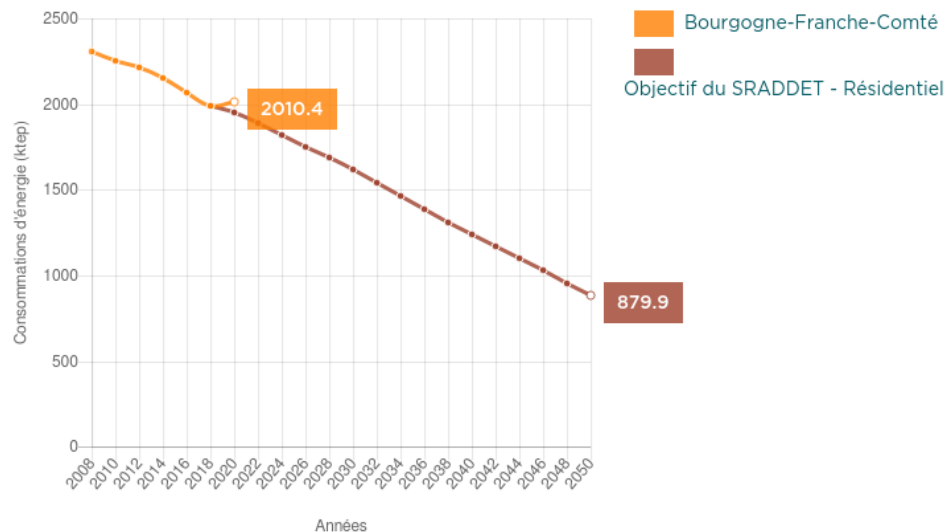
Unité : ktep / Source : INSEE - CEREN - ENEDIS GRDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpêret - ATMO BFC - SDES

RAPPEL DE L'OBJECTIF :

879.9 en 2050

DERNIÈRE VALEUR :

2010.4 en 2020



Enjeu climatique

Emissions de GES du résidentiel / Bourgogne-Franche-Comté (2008/2020)

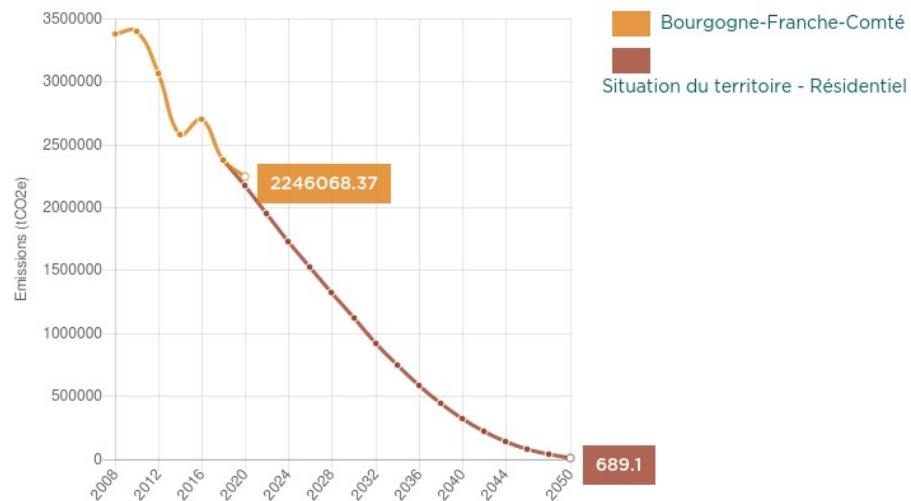
Unité : tCO₂e / Source : ATMO BFC

RAPPEL DE L'OBJECTIF :

689.1 en 2050

DERNIÈRE VALEUR :

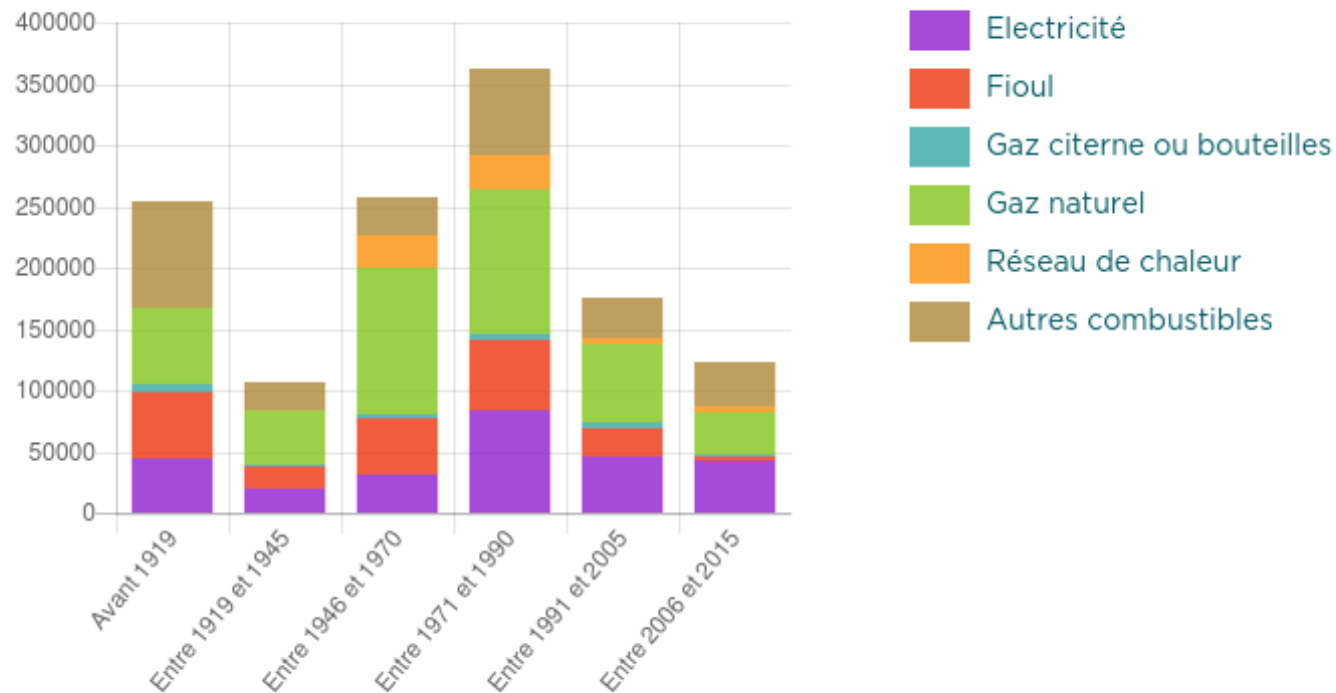
2246068.37 en 2020



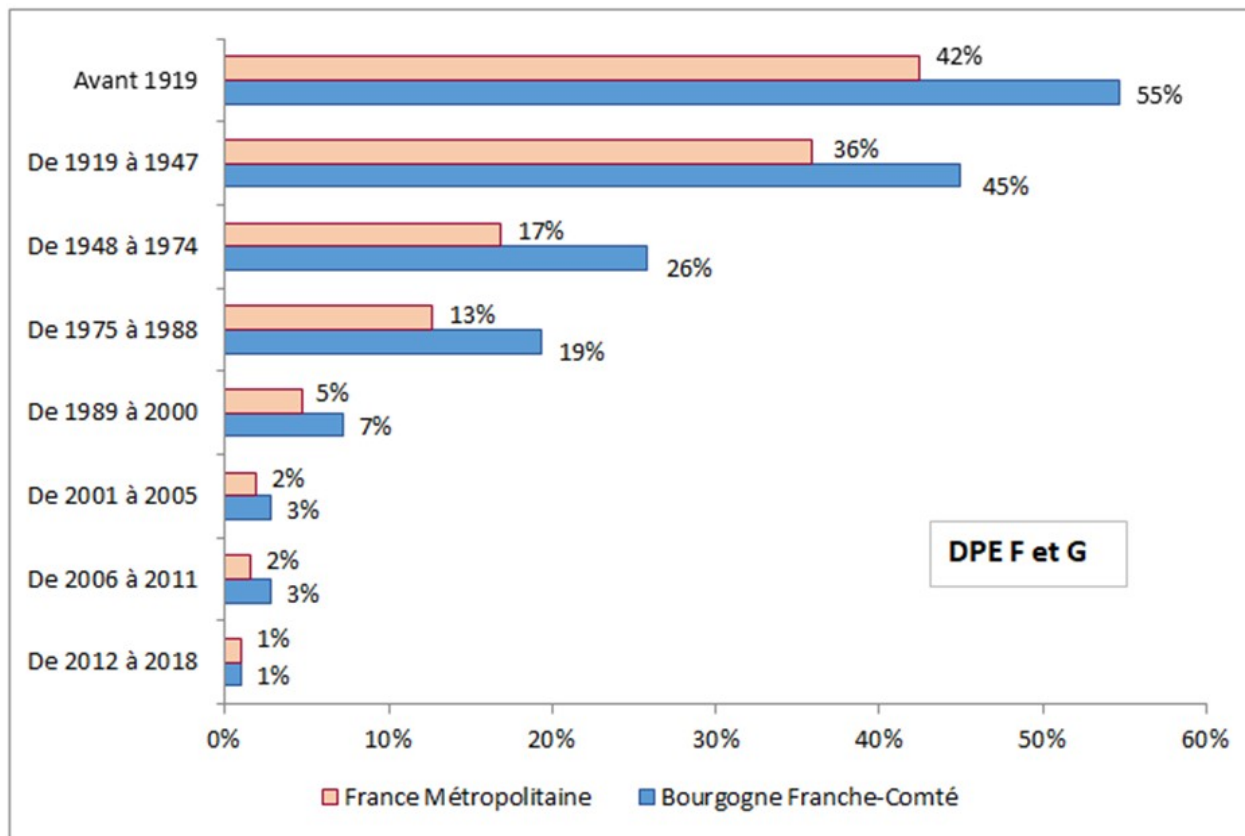
Réalisation OPTEER

Résidences principales par année de construction et par combustibles principaux pour le chauffage / Bourgogne-Franche-Comté (2019)

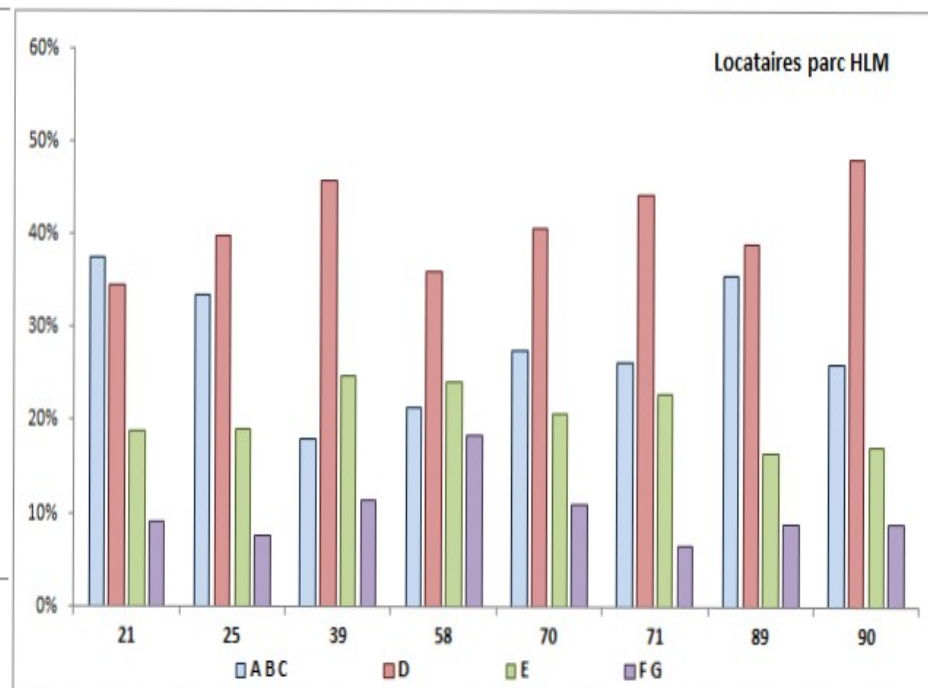
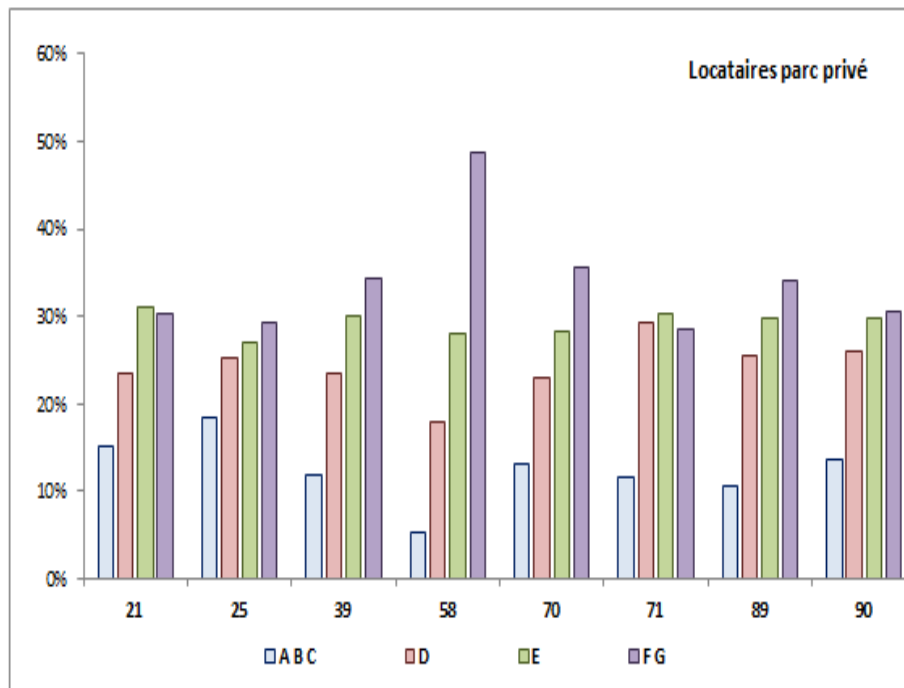
Unité : résidences / Source : INSEE - RP



Une forte présence de passoires énergétiques



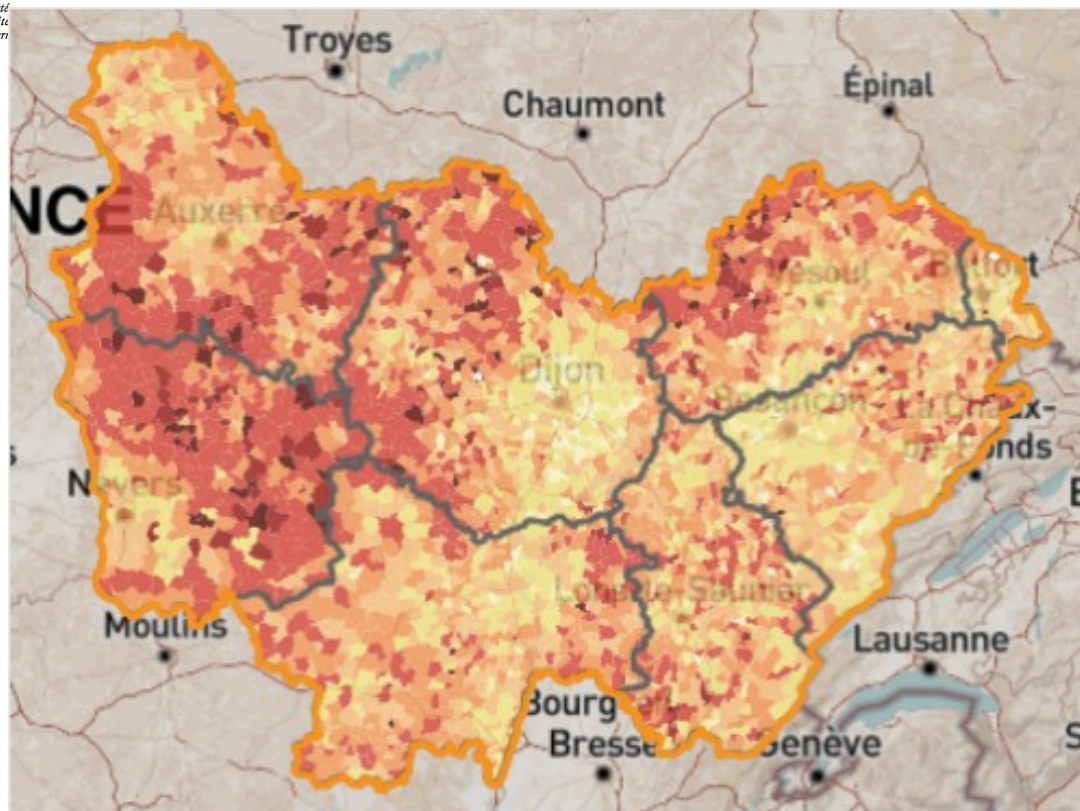
Un parc social plus protecteur



Précarité énergétique au sens de l'ONPE

Département	Précarité énergétique pour le logement en %
Nièvre	25,0
Yonne	21,8
Haute-Saône	19,8
Jura	19,4
Saône-et-Loire	19,4
Territoire de Belfort	16,2
Doubs	16,0
Côte-d'Or	15,4

Précarité énergétique au sens de l'ONPE

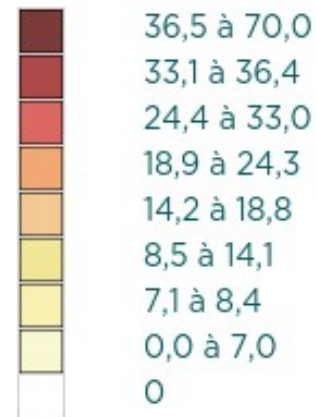


% ménages dont le TEE
logement > 8% et revenus <
3ème décile (2018)

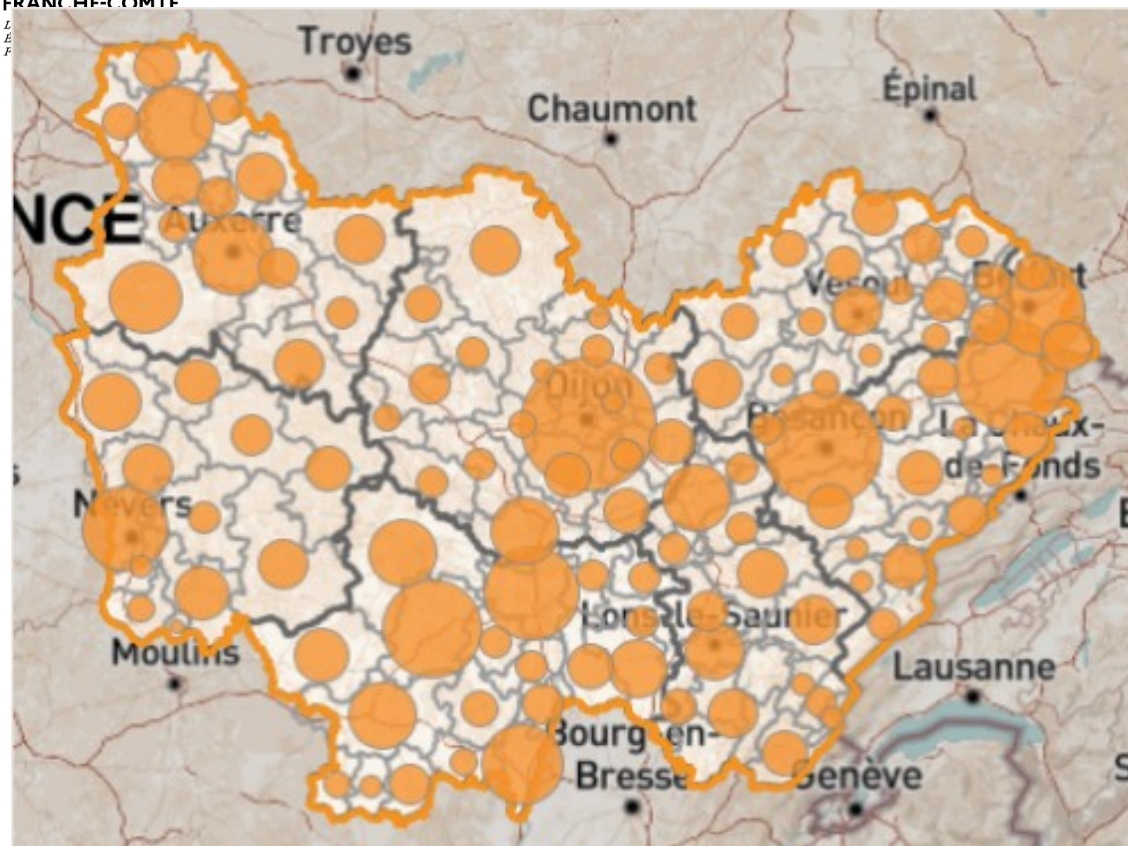
Unité : %

Maille : Commune

Source : GEODIP/ONPE/2021



Précarité énergétique au sens de l'ONPE



Nb ménages dont le TEE
logement > 8% et revenus <
3ème décile (2018)

Unité : ménages

Maille : EPCI

Source : GEODIP/ONPE/2021



État énergétique et rénovation

- Des variations fortes d'estimations de la part des diagnostiqueurs, mais une responsabilité accrue. Des propositions de travaux à réaliser.
- Obligation de faire appel à un professionnel agréée RGE pour bénéficier des aides, mais pas forcément gage de qualité des travaux réalisés
- Des gains parfois effacés par des changements de comportement
- Isolation des murs extérieurs : une vigilance vis-à-vis du radon
- Une certaine instabilité des dispositifs
- <https://france-renov.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/Guide-des-aides-financieres-2023-WEBA.pdf>

Ma Prim'Rénov (Anah)

- Un financement qui décroît avec le niveau de revenu et limité aux rénovations globales pour les revenus supérieurs
- Une exigence de gain énergétique plus forte pour les rénovations globales (35% contre 25 % antérieurement pour Habiter mieux) et plus de financements de rénovations globales, si le logement reste une passoire énergétique (Audit obligatoire)
- Des contraintes de performance à respecter action par action
- Cumul avec d'autres aides
 - CEE et coup de pouce
 - Eco-PTZ
 - Aides des collectivités locales (exple : Effilogis) ou des caisses de retraite
 - CITE
- Le taux réduit de TVA

Des aides sous conditions de ressources

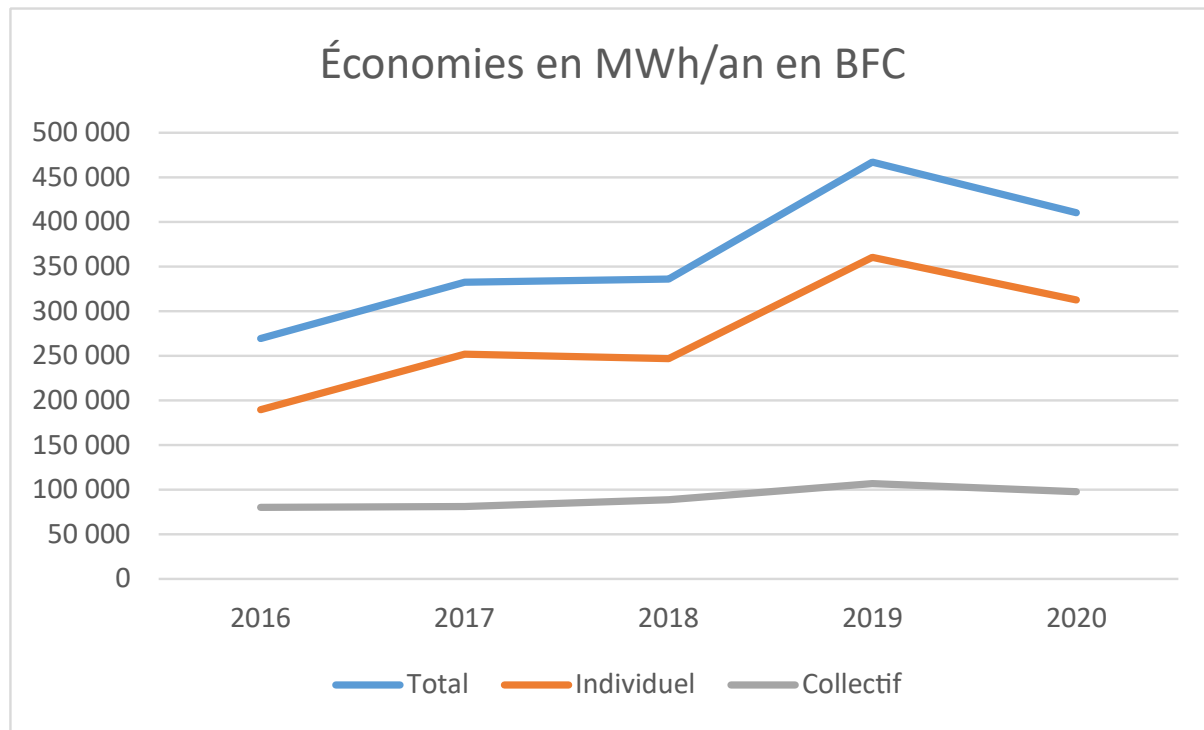
Ma Prim'Rénov et Coup de Pouce des fournisseurs d'énergies

PLAFONDS DE RESSOURCES POUR LES AUTRES RÉGIONS AU 1^{ER} JANVIER 2023

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	16 229 €	20 805 €	29 148 €	supérieur à 29 148 €
2	23 734 €	30 427 €	42 848 €	supérieur à 42 848 €
3	28 545 €	36 591 €	51 592 €	supérieur à 51 592 €
4	33 346 €	42 748 €	60 336 €	supérieur à 60 336 €
5	38 168 €	48 930 €	69 081 €	supérieur à 69 081 €
par personne supplémentaire	+ 4 813 €	+ 6 165 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Un impact des rénovation énergétiques qui s'accroît

- 1 815 GWh économisés
- 121 millions de m² de logements
- Un gain de 15 kWh/ m² en 5 ans



Champ : CEE, CITE, Aides Anah (MPR et HM Sérénité)

Graphique 13 : économies d'énergie, en 2020, par déciles de revenus des ménages occupants selon le type d'aide

(en %)

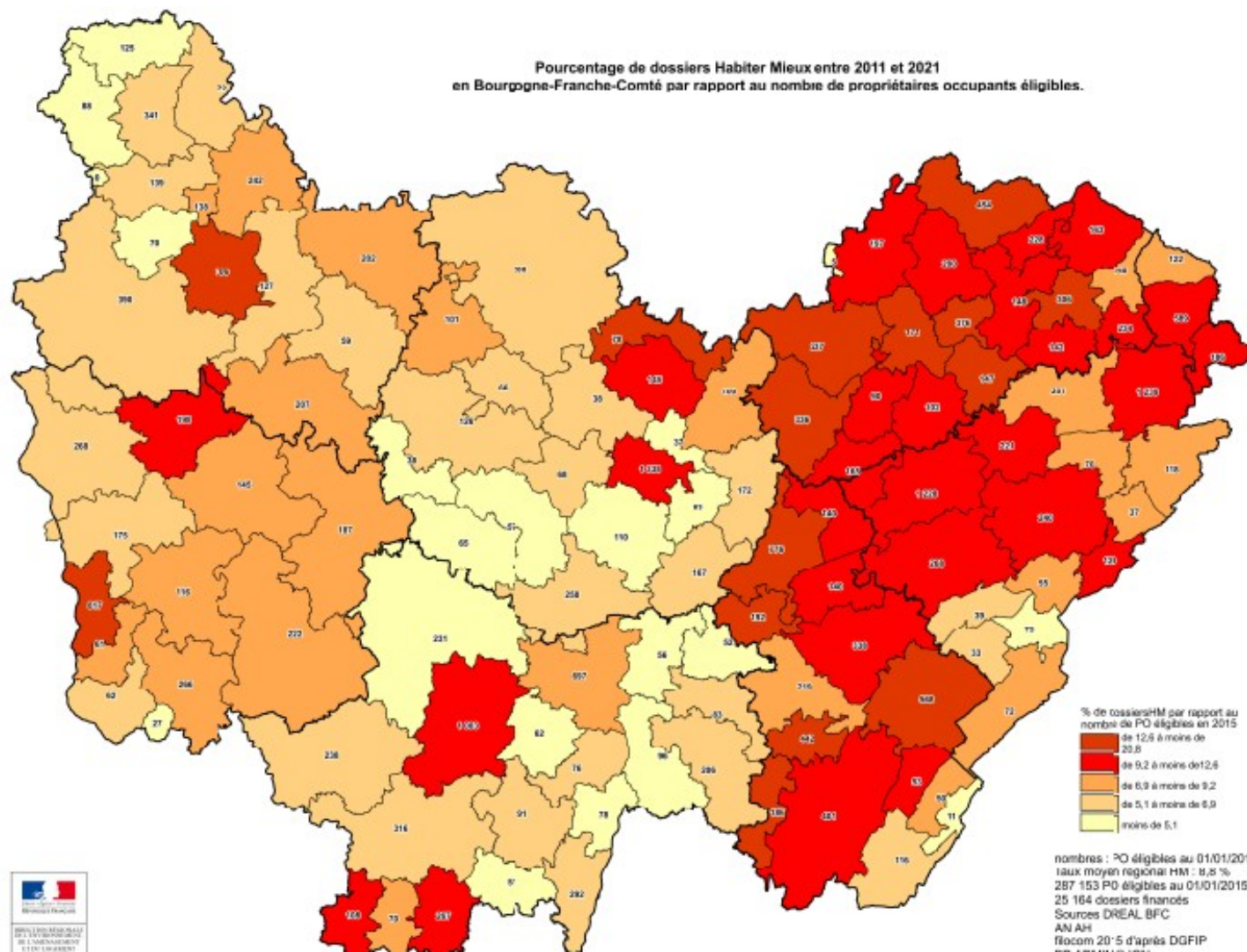
Décile de revenus	2016	2020	Décile de revenus	CITE	CEE	HMS	MPR
D01	6,5%	8,7%	D01	3,5%	8,8%	12,6%	8,9%
D02	7,8%	10,5%	D02	4,5%	10,4%	16,1%	13,2%
D03	8,8%	11,6%	D03	6,4%	11,0%	18,8%	18,0%
D04	8,9%	11,6%	D04	7,9%	11,0%	16,8%	20,0%
D05	9,5%	11,0%	D05	10,1%	10,7%	12,5%	17,1%
D06	10,0%	10,2%	D06	12,2%	10,1%	9,0%	10,7%
D07	10,8%	9,6%	D07	13,5%	9,9%	5,5%	6,0%
D08	11,4%	9,1%	D08	13,9%	9,5%	3,9%	3,3%
D09	12,5%	8,9%	D09	13,7%	9,4%	3,0%	1,8%
D10	13,9%	8,7%	D10	14,2%	9,3%	1,8%	0,9%
Total	100,0%	100,0%	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Champ : France métropolitaine

Habiter mieux sérénité 2011-2021 (Anah)

- Jusqu'à 3 500 logements rénovés par an
- 300 000 propriétaires occupants éligibles, dont 59 % de très modestes
- Un recours moindre qu'en moyenne au niveau national
- Une concurrence de Ma Prim'Rénov par geste sur les dernières années → baisse du nombre de dossiers Habiter mieux
 - 2021 : 2 223 logements dont 2 015 propriétaires occupants et 208 propriétaires bailleurs
 - 34 M€ de subvention pour 64 M€ de travaux
 - 49 % de gain énergétiques
 - 64 % de logements F et G, dont 18 % reste des passoires après travaux

Pourcentage de dossiers Habiter Mieux entre 2011 et 2021
en Bourgogne-Franche-Comté par rapport au nombre de propriétaires occupants éligibles.



% de dossiers HM par rapport au
nombre de PO éligibles en 2015

- de 12,6 à moins de 20,8
- de 9,2 à moins de 12,6
- de 6,9 à moins de 9,2
- de 5,1 à moins de 6,9
- moins de 5,1

nombre : PO éligibles au 01/01/2015
taux moyen régional HM : 8,8 %
287 153 PO éligibles au 01/01/2015
25 164 dossiers financés
Sources DREAL BFC
AN AH
flocom 20-5 d'après DGFIP

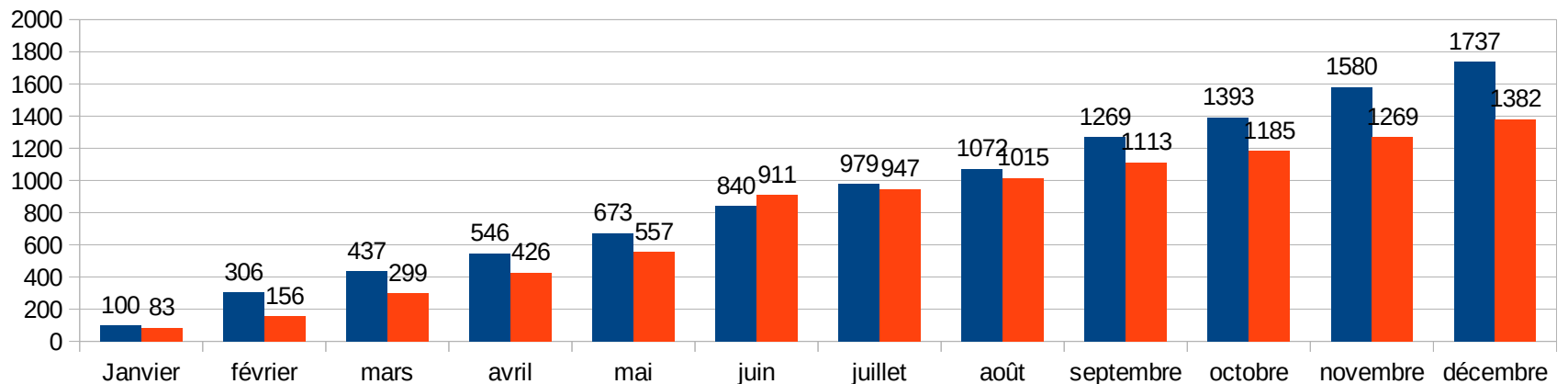
Ma Prim'Renov

- Montée en puissance à partir de 2021.
- Une somme de petits gestes, mais moins de rénovations globales.
- Un ralentissement marqué de ces dernières avec la montée des exigences du dispositif :
 - gain de 35 % au lieu de 25 %,
 - obligation de ne plus être classé F ou G à l'issue de la rénovation ;
- Une massification de la rénovation énergétique, y compris pour les ménages modestes ou très modestes :
 - En 2020 : 7 600 par geste pour 2 413 HM Sérénité
 - En 2021 : 40 200 par geste pour 2 228 HM Sérénité
 - En 2022 : 45 800 par geste pour 1 382 MPR Sérénité

Habiter mieux sérénité

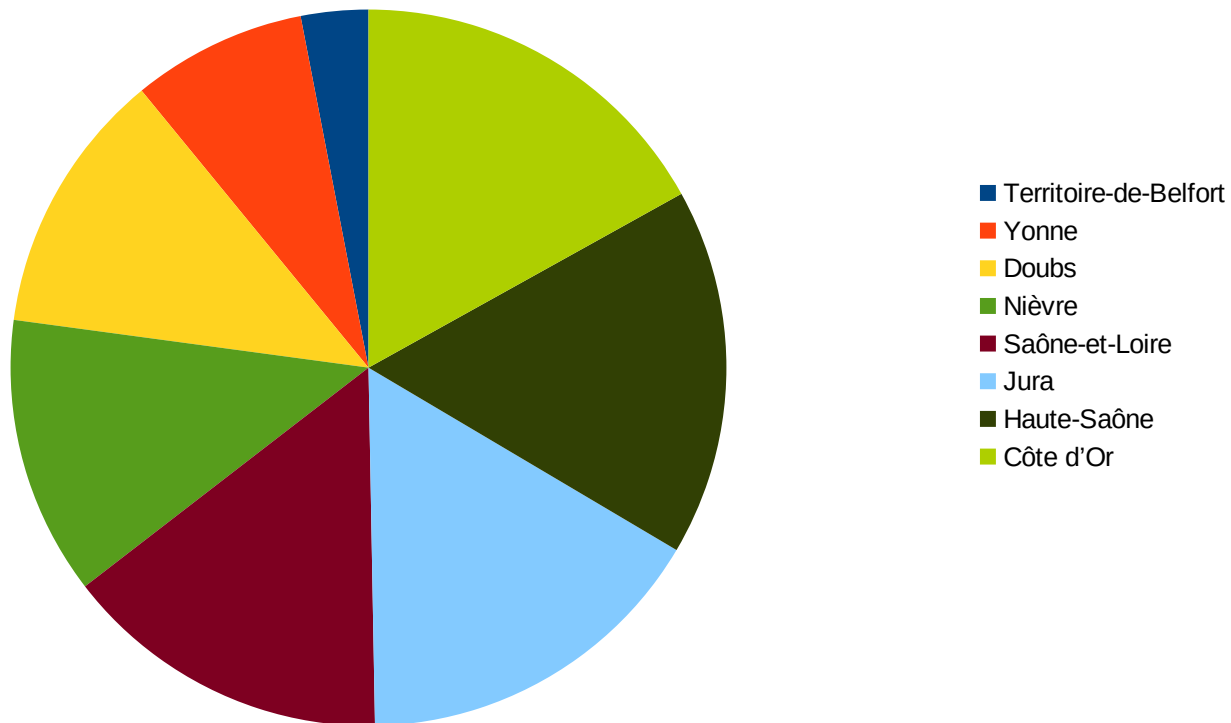
	BFC – Année 2020 – PO + PB		BFC – Année 2021 – PO + PB	
	Logements Etiquettes énergie avant travaux	Logements Etiquettes énergie après travaux	Logements Etiquettes énergie avant travaux	Logements Etiquettes énergie après travaux
Non renseigné	1	1	5	5
A		2	0	4
B		173	0	170
C	49	514	33	486
D	384	773	293	811
E	498	599	459	493
F	671	211	631	161
G	810	140	807	98
Total général	2413	2413	2228	2228
Total passoires énergétiques (F+G)	1481	351	1438	259

Cumul mensuel des dossiers HMS / MPR Sérénité déposés dans Op@l en BFC en 2021 et en 2022 Au 31/12/2022



Ma Prim'Renov

Part des dossiers MPR Sérénité par département en 2022



La rénovation dans le logement social

- Un parc de meilleure qualité énergétique que le parc privé mais avec un renouvellement plus faible qu'en moyenne au niveau national
- Le financement de démolitions, un moyen de lutte contre la vacance et les passoires énergétiques
- Un parc ancien encore très présent, mais qui a pu bénéficier de rénovations dans le cadre de l'ANRU
- Une mobilisation des fonds FEDER, alimenté par les crédits du plan de relance consacrés à la rénovation lourde de bâtiments (Appel à projet Massiréno doté de 40 millions d'euros) et des fonds de concours de l'État
- L'éco-PLS

Département	2019	2020	2021	1S 2022
Côte-d'Or		189		428
Doubs	292	804	705	459
Jura	174	150		215
Nièvre		193	108	25
Haute-Saône			329	112
Saône-et-Loire		1	177	171
Yonne	142	315	158	83
Territoire de Belfort	42	39	475	46
BFC	650	1691	1952	1539

Conclusion

- Un forte accélération de la rénovation des bâtiments qui est nécessaire pour atteindre un parc BBC en 2050 avec des textes réglementaires en appui
- Une augmentation des aides destinées la rénovation qui produit des effets dans le parc privé et le parc social
- Une activité de la construction qui doit évoluer avec moins de gros œuvre et plus de second œuvre, mais un engorgement des capacités à faire
- La hausse des coûts de l'énergie : une inquiétude pour le développement des phénomènes de précarité, mais une motivation forte pour rénover les logements